

Avis de concours

L'Université Mohammed Premier d'Oujda organise, au profit de ses établissements universitaires, le 11/02/2018 des concours pour le recrutement de quatre (04) administrateurs de troisième grade, deux (02) administrateurs de deuxième grade, un (01) ingénieur d'état premier grade, et un (01) ingénieur architecte premier grade, dans les spécialités suivantes:

Etablissements universitaires	Grade	Spécialités	Nbre
Présidence de L'Université Mohammed Premier Oujda B.P: 524 Oujda 60000	Administrateur deuxième grade	التواصل	01
	Administrateur troisième grade	Biologie	01
	Ingénieur architecte premier grade	الهندسة المعمارية	01
Faculté Pluridisciplinaire Nador BP: 300 Selouane 62700 Nador	Administrateur troisième grade	الدراسات القانونية	01
	Administrateur troisième grade	الدراسات الفرنسية	01
Ecole Supérieure de Technologie Oujda Complexe Universitaire Cité al Qods BP: 473 Oujda 60000	Administrateur deuxième grade	Management des projets	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées – Al Hoceima BP: 3 Ajdir - Al Hoceima 32003	Ingénieur d'état premier grade	Génie télécommunication et réseaux	01
	Administrateur troisième grade	علوم الفيزياء	01

* Administrateur de troisième grade

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains, âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus, titulaires d'une licence, d'une licence d'études fondamentales, d'une licence professionnelle ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux exigences du décret n° 90.12.2 émis le 08 Jomada Alakhira 1433 (30 Avril 2012), Selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus.

* Administrateur de deuxième grade

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains, âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus, titulaires d'un Diplôme d'Etudes supérieures approfondies, d'un Diplôme d'Etudes supérieures Spécialisées, d'un Master, d'un Master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux exigences du décret n° 90.12.2 émis le 08 Jomada Alakhira 1433 (30 Avril 2012), Selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus.

* Ingénieur d'état premier grade

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains, âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus, titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état délivré par les écoles, instituts ou établissements universitaires nationaux, ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux exigences du décret n° 90.12.2 émis le 08 Jomada Alakhira 1433 (30 Avril 2012), Selon la spécialité mentionnée dans le tableau ci-dessus.

* Ingénieur architecte premier grade

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains, âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus, titulaires d'un diplôme d'ingénieur architecte délivré par l'Ecole Nationale d'Architecture ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux exigences du décret n° 90.12.2 émis le 08 Jomada Alakhira 1433 (30 Avril 2012), Selon la spécialité mentionnée dans le tableau ci-dessus.

Le dossier de candidature doit contenir :

- 1- demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- 2 - Photocopie légalisée du diplôme Selon les grades mentionnés ci-dessus. ;
- 3 - Photocopie légalisée du Baccalauréat ;
- 4 - Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale;
- 5 - Curriculum vitae;
- 6- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat;
- 7 - Autorisation pour les candidats fonctionnaires.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'établissement universitaire concerné avant le 27/01/2018, délai de rigueur.

NB : Tout dossier incomplet ou hors délais sera rejeté.

